

« Mi venerando padre y Señor : para dar á V. M.
» una prueba de mi amor , de mi obediencia y de
» mi sumision , y para acceder á los deseos que V. M.
» me ha manifestado reiteradas veces , renuncio mi
» corona en favor de V. M. , deseando que V. M.
» pueda gozarla por muchos años.

» Recomiendo á V. M. las personas que me han
» servido desde el 19 de marzo. Confio en las segu-
» ridades que V. M. me ha dado sobre este par-
» ticular. Dios guarde á V. M. felices y dilatados años.

» Señor , A. L. R. P. de V. M. , su mas humilde

» hijo ,

FERNANDO.

» Bayona , 6 de mayo de 1808 ».

En virtud de esta renuncia de la corona que he
hecho en favor de mi amado padre , revoco los po-
deres que habia otorgado á la junta de gobierno ,
antes de mi salida de Madrid , para el despacho de
los negocios graves y urgentes que pudiesen ocurrir
durante mi ausencia. La junta obedecerá las ordenes
y mandatos de nuestro mui amado padre y soberano,
y las hará ejecutar en los reynos.

Debo , antes de concluir , dar gracias á los indi-
viduos de la Junta , á las autoridades reconocidas , y
á toda la Nacion , por los servicios que me han pres-

nation , ma reconnaissance de l'assistance qu'ils m'ont donnée. Je leur recommande de se réunir d'efforts et de cœur au roi Charles et à l'empereur Napoléon , dont la puissance et l'amitié peuvent , plus que toute autre chose , garantir les premiers biens des Espagnes , leur indépendance et l'intégrité du territoire. Je vous recommande de ne pas donner dans les pièges de nos éternels ennemis ; de vivre unis entre vous et avec nos alliés , d'épargner le sang et d'éviter les malheurs qui seraient le résultat des circonstances actuelles , si on se laissait aller à l'esprit de vertige et de désunion.

Signé FERDINAND.

Bayonne , le 6 mai 1808.

Voyez le *Moniteur* du 11 mai 1808 et celui du 5 février 1810.

N.º IV.

Manifeste du Prince des Asturies et des Infans aux Espagnols.

Don Ferdinand , prince des Asturies , et les Infans Don Carlos et Don Antonio , sensibles à l'attachement et à la fidélité constante que leur ont témoignés tous les Espagnols ,

tado , y recomendarles que *se reunan de todo corazón* á mi padre amado el Rey Don Carlos , y al Emperador Napoleon , cuyo poder y amistad pueden mas que otra cosa alguna conservar el primer bien de las Españas , salvar su independenciam y la integridad de su territorio : recomiendo asimismo que no os dejéis seducir por las asechanzas de nuestros eternos enemigos , que vivais unidos entre vosotros , y con nuestros aliados , y eviteis la efusion de sangre , y las desgracias , que sin esto serian el resultado de las circunstancias actuales , si os dejaseis arrastrar por el espíritu de alucinamiento y desunion. Tendráse entendido en la Junta para los efectos convenientes , y se comunicará á quienes corresponda.

Firmado FERNANDO.

En Bayona , á 6 de mayo de 1808.

Vease el Monitor de 11 de mayo de 1808 , y el de 5 de febrero de 1810.

N.º 4.

Manifiesto del Principe de Asturias y de los Infantes á los Españoles.

Don Fernando , principe de Asturias , y los Infantes Don Carlos y Don Antonio , sensibles al afecto y á la fidelidad que constantemente les han manifes-

les voient avec la plus grande douleur au moment d'être plongés dans la confusion , et menacés des extrêmes calamités qui en seraient la suite ; et sachant qu'elles proviendraient en grande partie de l'ignorance dans laquelle ils sont , soit des motifs de la conduite que LL. AA. ont tenue jusqu'ici , soit des plans déjà tracés pour le bonheur de leur patrie , ils ne peuvent se dispenser de chercher à les détromper par les salutaires avis qui leur sont nécessaires pour ne pas entraver l'exécution de ces plans , et en même temps de leur donner le plus cher témoignage de l'affection qu'ils ont pour eux.

Ils ne peuvent en conséquence s'empêcher de leur faire connaître que les circonstances dans lesquelles le prince prit les rênes du gouvernement , à la suite de l'abdication du roi son père , l'occupation de plusieurs provinces du royaume , et de toutes les places frontières par un grand nombre de troupes françaises , la présence de plus de soixante mille hommes de la même nation dans la capitale et dans les environs ; enfin , beaucoup de données que d'autres personnes ne pouvaient avoir , leur persuadèrent qu'étant entourés d'écueils , ils n'avaient plus que la liberté de choisir entre plusieurs partis ,

tado todos los Españoles, los ven con el mayor dolor en el momento de ser sumergidos en la *confusion*, y amenazados de calamidades extremadas que se seguirian á ella ; y sabiendo que provendrian en gran parte de la ignorancia en que se hallan, sea de los motivos de la conducta que SS. AA. han tenido hasta ahora , sea de los planes adoptados ya para la felicidad de su patria , no pueden dispensarse de procurar desengañarlos por medio de las saludables advertencias que necesitan para no trastornar la ejecucion de sus planes, haciendoles conocer al mismo tiempo el afecto que les tienen por el testimonio mas digno de su aprecio.

Por lo tanto no pueden menos de hacerles conocer , que las circunstancias en que el Príncipe tomó las riendas del Gobierno , en seguida de la abdicacion del Rey su padre; la ocupacion de muchas provincias del Reyno , y de todas las plazas fronterizas por un gran numero de tropas francesas ; la presencia de mas de 60,000 hombres de la misma nacion en la capital y sus alrededores ; en fin muchos datos que otros no podian tener, les persuadieron que estando rodeados de escollos , no tenian mas libertad



celui qui produirait le moins de maux , et qu'ils choisirent comme tel , le parti d'aller à Bayonne.

Après l'arrivée de LL. AA. RR. à Bayonne, le prince , alors roi , apprit inopinément la nouvelle que le roi son père avait protesté contre son abdication, prétendant qu'elle n'avait pas été volontaire. Le prince n'ayant accepté la couronne que dans la persuasion que l'abdication était libre , fut à peine assuré de l'existence de cette protestation , que son respect filial le détermina à rendre le trône ; et peu après le roi son père y renonça en son nom et au nom de toute sa dynastie , en faveur de l'empereur des Français , afin qu'ayant en vue le bien de la nation , l'empereur choisît la personne et la dynastie qui devait l'occuper à l'avenir.

Dans cet état de choses , LL. AA. RR. considérant la situation dans laquelle elles se trouvent , et les circonstances critiques où l'Espagne est placée ; considérant que dans ces circonstances tout effort de ses habitans à l'appui de leurs droits serait non seulement inutile , mais funeste , et qu'il ne servirait qu'à faire répandre des ruisseaux de sang , à assurer la perte tout au moins d'une grande partie de ses provinces , et celle de toutes ses

que la de escoger entre varios partidos, el que produciria menos males, y escogieron como tal el de ir á Bayona.

Despues de la llegada de SS. AA. RR. á Bayona, el Principe , Rey entonces , supo inopinadamente la noticia de que su padre habia protestado contra su abdicacion , pretendiendo que no habia sido voluntaria. El Principe , que no habia aceptado la corona , sino persuadido de que la abdicacion era libre , apenas se aseguró de la realidad de esta protesta , que su respeto filial le determinó á entregar el trono , y poco despues el rey su padre lo renunció en su nombre y el de toda su dinastia á favor del Emperador de los Franceses , á fin de que proponiendose por objeto el bien de la nacion , escogiese la persona de la dynastia que debiese ocuparle en lo sucesivo.

En este estado de cosas, SS. AA. RR. considerando la situacion en que se hallaban y las circunstancias criticas en que está la España; considerando que en tales circunstancias, todo esfuerzo de sus habitantes en apoyo de sus derechos seria no solamente inutil, sino funesto, y que no serviria sino á hacer derramar arroyos de sangre, á asegurar á lo menos la perdida de una gran parte de sus provincias y la de todas sus colonias de ultra-mar; habiendose ademas

colonies d'outre-mer ; s'étant d'ailleurs convaincus que le moyen le plus efficace pour éviter de tels maux serait que chacune de LL. AA. RR. consentît, en son nom et en tout ce qui lui appartient , à la cession de ses droits au trône, cession déjà faite par le roi leur père :

Réfléchissant également que sadite Majesté l'empereur des Français s'oblige , dans cette supposition , à conserver l'indépendance absolue et l'intégrité de la monarchie espagnole , ainsi que de toutes ses colonies d'outre-mer , sans se réserver ni démembler la moindre partie de ses domaines ; qu'elle s'oblige à maintenir l'unité de la religion catholique, les propriétés , les lois , les usages ; ce qui assure pour long-temps et d'une manière incontestable la puissance et la prospérité de la nation espagnole ; LL. AA. croient donner la plus grande preuve de leur générosité , de l'amour qu'elles lui portent , et de leur empressement à suivre les mouvemens de l'affection qu'elles lui doivent , en sacrifiant , en tout ce qui leur appartient , leurs intérêts propres et personnels à l'avantage de cette nation , et en adhérant par cet acte , comme ils ont adhéré par une convention particulière , à la cession de leurs droits au trône.

convencido que el medio mas eficaz para evitar semejantes males seria que cada uno de SS. AA. RR. consintiese en su nombre y en todo lo que le pertenece, á la cesion de sus derechos al trono , cesion hecha yá por el rey padre :

Reflexionando igualmente que S. M. el Emperador de los Franceses se obliga, en esta suposicion, á conservar la independenciam absoluta y la integridad de la monarquia española, asi como la de todas sus colonias, sin reservarse ni desmembrar la menor parte de sus dominios; que se obliga á mantener la unidad de la religion catolica, las propiedades, las leyes, los usos; lo que asegura para largo tiempo y de un modo incontestable el poder y la prosperidad de la nacion española, SS. AA. creen dar la mayor prueba de su generosidad, del amor que la tienen, y de su actividad en seguir los movimientos del afecto que le deven, sacrificando en todo lo que les corresponde, sus intereses propios y personales á las ventajas de esta misma nacion, y adhiriendo por este acto, como han adherido por una convencion particular, á la cesion de sus derechos al trono.

Elles délient en conséquence les Espagnols de leurs obligations à cet égard , et les exhortent à avoir en vue les intérêts communs de la patrie, en se tenant paisibles , en espérant leur bonheur des sages dispositions et de la puissance de l'empereur Napoléon. Par leur empressement à se conformer à ces dispositions, les Espagnols doivent croire qu'ils donneront à leur prince et aux deux Infans le plus grand témoignage de leur loyauté , comme LL. AA. RR. leur donnent le plus grand témoignage de leur tendresse paternelle, en cédant tous leurs droits , et en oubliant leurs propres intérêts pour les rendre heureux ; ce qui est l'unique objet de leurs désirs.

Signé MOI LE PRINCE CHARLES et Antoine.

Bordeaux , 12 mai 1808.

Voyez le *Moniteur* du 19 mai 1808.

N.º V.

Lettre du Prince Ferdinand à l'Empereur.

J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de V. M. I. et R. datée du 15 du courant. Je lui rends grâce des expressions affectueuses dont elle m'honore, et sur lesquelles j'ai compté toujours , et je les répète à V. M. I. et R.

Libertan á los Españoles , en consecuencia , de las obligaciones que tenian bajo estos respetos , exórtandoles á no considerar sino los intereses comunes de la patria ; conservandose pacíficos ; esperando su dicha de las sabias disposiciones y del poder del emperador Napoleon. Por su eficacia en conformarse con estas disposiciones , los Españoles deben creer que darán á su Principe y á sus Infantes el mayor testimonio de su lealtad como SS. A.A. RR. se lo dan de la ternura paternal , cediendo todos sus derechos y olvidando sus propios intereses para hacerlos dichosos , que es el unico objeto de sus deseos.

Firmado YO EL PRINCIPE=CARLOS=ANTONIO.

Burdeos , 12 de mayo 1808.

Vease el Monitor de 19 de mayo de 1808.

N.º 5.

Carta del Principe Fernando al Emperador.

Señor : he recibido con mucho placer la carta de V. M. I. y R. de 14 del corriente. Le doy gracias por las expresiones afectuosas con que me honra, y en las cuales he contado siempre , y las repito á V. M.

pour sa bonté en faveur de la demande du duc de San-Carlos et de Macanaz, que j'ai eu l'honneur de lui recommander.

Je fais aussi à V. M. I., tant au nom de mon frère et de mon oncle qu'au mien, des complimens bien sincères sur la satisfaction qu'elle a eue dans l'installation de son cher frère sur le trône d'Espagne ; l'objet de tous nos désirs ayant été toujours le bonheur de la nation généreuse qui habite ce vaste royaume, nous ne pourrions voir à sa tête un monarque si digne et si propre par ses vertus de le lui assurer, sans en ressentir la plus grande consolation. C'est le sentiment et le désir d'être honorés de son amitié qui nous ont portés à lui écrire la lettre ci-jointe, que je prends la liberté d'envoyer à V. M. I., en la priant qu'après l'avoir lue, elle daigne la présenter à S. M. C. Une médiation si respectable nous assure qu'elle sera reçue avec la cordialité que nous souhaitons.

Excusez, Sire, cette liberté, qui doit son origine à la confiance sans bornes que V. M. I. et R. nous a inspirée, et assurée de de toute notre affection et de tout notre respect ; permettez que je lui en renouvelle les plus sincères et invariables sentimens avec

I. y R. por su bondad en favor de las peticiones del duque de San Carlos y de Macanaz , que tuve el honor de recomendarle.

Hago igualmente á V. M. I., tanto en nombre de mi hermano y tio , como en el mio , los mas sinceros cumplimientos por la satisfaccion que ha tenido en la instalacion de su amado hermano sobre el trono de España : el fin de todos nuestros deseos, habiendo sido siempre la felicidad de la nacion generosa que habita ese vasto Reyno, no podremos ver á su frente un monarca tan digno, y tan propio por sus virtudes de asegurarsela , sin experimentar un gran consuelo. El sentimiento y el deseo de ser honrados por su amistad nos han movido á escribirle la carta adjunta, que me tomo la libertad de enviar á V. M. I., rogandole que despues de haberla leído , se digne presentarsela á S. M. C. Una mediacion tan respetable nos asegura que será recibida con la cordialidad que deseamos.

Señor : disimuleme V. M. I. esta libertad que me tomo , por hallarse fundada en la confianza ilimitada que nos ha inspirado , y seguro de todo nuestro afecto y respeto, permitame V. M. I. que le ratifique los mas sinceros é invariables sentimientos con que



*lesquels j'ai l'honneur d'être , Sire , de
V. M. I. et R. , le très-humble et très-obéis-
sant serviteur. Signé FERDINAND.*

Valençey , 22 juin 1808.

N.º VI.

Lettre du Prince Ferdinand à l'Empereur.

Sire : j'ai reçu avec bien de la reconnaissance la lettre de V. M. I. et R. du 20 du mois courant , dans laquelle elle daigne m'assurer la prompte exécution de ses ordres pour mes affaires.

Mon oncle et mon frère ont été charmés comme moi de l'annonce de l'arrivée de V. M. I. et R. à Paris , qui nous rapproche de sa présence ; et puisque , quelle que soit la route , elle doit passer près d'ici , nous regarderions comme une bien grande satisfaction que V. M. I. et R. eût la bonté de nous permettre d'aller à sa rencontre , et de lui renouveler personnellement nos hommages à l'endroit qu'elle désignerait , pourvu que cela ne l'incommodât pas. V. M. I. et R. excusera ce désir inséparable du sincère attachement et du respect avec lesquels j'ai



tengo el honor de ser, Señor, de V. M. I. y R., el mas humilde y mas obediente servidor,

Firmado FERNANDO.

Valencey, 22 de junio 1808.

N.º 6.

Carta del Principe Fernando al Emperador.

Señor: he recibido con mucha gratitud la carta de V. M. I. y R. de 20 de este mes, en la qual se digna asegurarme de la pronta expedicion de sus ordenes para mis negocios.

Mi tío y mi hermano han celebrado tanto como yo la noticia de la marcha de V. M. I. y R. à Paris, que nos acerca á su persona; y pues que, sea qual fuere el camino que V. M. siga, de todos modos debe pasar cerca de aqui, mirariamos como una grande satisfaccion que V. M. I. y R. tubiese la bondad de permitirnos salirle al encuentro, y de renovarle personalmente nuestros homenages en el parage que designase, siempre que no le incomode.

V. M. I. y R. disimulará este deseo inseparable del sincero afecto y del respeto conque tengo el

*L'honneur d'être , Sire , de V. M. I. et R. ,
le très-humble et très-affectionné serviteur.*

Signé FERDINAND.

Valençey , le 26 juillet 1808.

Voyez le *Moniteur* du 5 février 1810.

N.º VII.

Lettre du Prince Ferdinand à l'Empereur.

*Sire , le plaisir que j'ai eu en voyant ,
dans les papiers publics , les victoires dont
la Providence couronne nouvellement l'au-
guste tête de V. M. I. et R. , et le grand
intérêt que nous prenons , mon oncle , mon
frère et moi , dans la satisfaction de V. M. I.
et R. , nous portent à la féliciter avec le res-
pect , l'amour , la sincérité et la reconnais-
sance dans lesquels nous vivons sous la pro-
tection de V. M. I. et R.*

*Mon frère et mon oncle me chargent de
vous offrir leur respectueux hommage , et
s'unissent à celui qui a l'honneur d'être , avec
la plus haute et respectueuse considération ,
Sire , de V. M. I. et R. , le très-humble et très-
obéissant serviteur.* Signé FERDINAND.

Valençey , le 6 août 1809.

N.º 8.

honor de ser, Señor, de V. M. I. y R. el mas humilde y apasionado servidor. *Firmado* FERNANDO.

Valencey , 26 de julio de 1808.

Vease el Monitor de 5 de feb.º 1810.

N.º 7.

Carta del Principe Fernando al Emperador.

Señor : el placer que he tenido viendo en los papeles publicos las victorias con que la Providencia corona nuevamente la augusta frente de V. M. I. y R., el grande interes que tomamos , mi hermano , mi tio y yo, en la satisfaccion de V. M. I. y R., nos estimulan á felicitarle con el respeto, el amor, la sinceridad y el reconocimiento en que vivimos bajo la proteccion de V. M. I. y R.

Mi hermano y mi tio me encargan que ofrezca á V. M. su respetuoso homenaje, y se unen al que tiene el honor de ser , con la mas alta y respetuosa consideracion , Señor, de V. M. I. y R., el mas humilde y mas obediente servidor ,

Firmado FERNANDO.

Valencey , á 6 de agosto 1809.

Vease el Monitor de 5 de feb.º 1810.

N.^o VIII.

Lettre du Prince Ferdinand à l'Empereur.

Sire : ma respectueuse reconnaissance aux bontés de Votre Majesté Impériale et Royale est bien sincère , pour que je puisse différer un seul moment de répondre à la lettre dont vous m'honorez , datée du 16 de ce mois.

Je rends grâces à Votre Majesté Impériale et Royale pour l'intérêt et l'amour paternel que votre auguste personne prend en ma faveur, et sur lesquels je compte toujours.

Mon attachement à V. M. I. et R. et ma conduite ne démentiront jamais les sentimens et l'entière obéissance aux ordres et desirs de V. M. I. et R.

Sire : je dépose dans le sein de V. M. I. et R. les vœux les plus ardens pour la prospérité de son règne , et les sentimens du dévouement le plus respectueux et le plus absolu pour votre auguste personne. De V. M. I. et R. le très-humble et très-obéissant serviteur. *Signé FERDINAND.*

Valencey, 21 décembre 1809.

Voyez le *Moniteur* du 5 février 1810.

N.º 8.

*Carta del Principe Fernando
al Emperador.*

Señor : mi respetuoso reconocimiento á las bondades de V. M. I. y R. es bien sincero , para que yo pueda diferir un solo momento la respuesta á la carta de 16 de este mes con que me honra.

Doy gracias á V. M. I. y R. por el interes y el amor paternal que su augusta persona toma en mi favor , y con el qual cuento siempre.

Mi afecto á V. M. I. y R. y mi conducta no desmentirán jamas los sentimientos y la ciega obediencia á las ordenes y á los deseos de V. M. I. y R.

Señor : yo deposito en el seno de V. M. I. y R. los votos ardientes por la prosperidad de su reynado , y los sentimientos de mi adesion mas respetuosa y mas absoluta á su augusta persona. Señor : de V. M. I. y R. el mas humilde y obediente servidor.

Firmado FERNANDO.

Valencey , 21 de diciembre de 1809.

Vease el Moniteur de 5 de feb.º 1810.

N.º IX.

Copie de la lettre adressée à M. Berthemy par le Prince Ferdinand , pour lui faire part de son désir de devenir le fils de Sa Majesté Impériale.

Valençey , le 4 avril 1810.

Monsieur , désirant conférer avec vous sur divers objets qui m'occupent depuis long-temps je vous prie de venir à trois heures après-midi chez M. d'Amézaga, notre premier écuyer. Cette personne jouit seule de notre confiance entière et justement méritée depuis long-temps , à cause de sa conduite excellente sous tous les rapports , et de la connaissance parfaite qu'il possède de nos affaires , lesquelles il a toujours dirigées à notre grande satisfaction et à notre avantage.

M. d'Amézaga qui , de ma part , a eu l'honneur de vous parler des objets susdits et d'autres qui nous concernent , m'a dit que vous en êtes à présent informé. Ainsi , Monsieur , notre conférence sera courte , et ne vous détournera pas de vos affaires.

Ce qui m'occupe maintenant est pour moi du plus grand intérêt. Mon premier désir est de devenir le fils adoptif de Sa Majesté